



**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE SES
DU JEUDI 4 AVRIL 2019**

**SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf**

Bureau: M. Romain BAUSCH, Président
M. Pierre MARGUE, Secrétaire
M. Mathis PROST, Scrutateur
Mme Béatrice RIGUIDEL Scrutateur

Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 4 avril 2019 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 45 par Monsieur Romain Bausch Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Le Président informe l'Assemblée que, comme tous les ans, il y a une traduction simultanée des interventions du français vers l'anglais, respectivement en sens inverse. Il explique que les détenteurs de FDRs sont représentés par la Banque et Caisse d'Épargne de l'État en tant que Fiduciaire. Ces détenteurs ont pu donner des instructions de vote au Fiduciaire et le Président se réjouit du nombre croissant d'instructions ainsi données à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État par les détenteurs de FDRs. Les votes exprimés en assemblée le seront de manière électronique, chaque actionnaire ayant reçu un boîtier avec un nombre de voix correspondant au nombre d'actions détenues.

Un dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation le 28 février 2019 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation de l'assemblée annuelle s'est faite en date du 1 mars 2019 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : www.ses.com et sur le site de la BCEE: www.bcee.com.

Le Directeur Général et Président du Comité Exécutif, Monsieur Steve Collar, le Directeur Financier Andrew Browne et le Secrétaire du Conseil, Monsieur Pierre Margue sont assis avec le Président sur le podium.

Les autres membres du Comité Exécutif de SES, Madame Evie Roos, Directrice des Ressources Humaines, Monsieur John Baughn, Directeur des Services, Monsieur Christophe De Hauwer, Directeur du Développement et de la Stratégie, Monsieur Martin Halliwell, Conseiller du Directeur Général et Directeur technique jusqu'au 31 décembre dernier, Monsieur Ferdinand Kayser, Directeur Général Vidéo, et Monsieur John Purvis, Directeur Juridique sont assis dans la salle.

Monsieur Ruy Pinto, Directeur Technique, et Monsieur John Paul Hemingway, Directeur Général Réseaux, sont excusés.

Le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
 2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
 3. Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2018
 4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2018 et perspectives
 5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2018
 6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
 7. Approbation du bilan au 31 décembre 2018 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2018
 8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2018 et transferts entre comptes de réserves
 9. Décharge à donner aux administrateurs
 10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2019 et fixation de sa rémunération
 11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
 12. Fixation du nombre d'administrateurs
 13. Nomination de cinq administrateurs pour une durée de trois ans
 14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration
 15. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 28 février 2019.
- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.
- Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau.
- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 383.457.600 actions de la catégorie A et les 191.728.800 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 375.021.623 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 5.486.094 FDRs détenus par SES ne sont pas inclus dans le calcul du quorum et ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

* * *

3
302 H A

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 28 février 2019 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Béatrice Riguidel et Monsieur Mathis Prost comme scrutateurs. Le Président invite les deux scrutateurs à rejoindre le podium.

3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2018

Conformément à l'article 30 des statuts, le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la société pendant l'année 2018 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 28 février 2019. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

Au cours de l'année 2018 la société a remplacé son Directeur Général et son Directeur Financier. Suite à ce changement à la tête de la direction, la société a procédé à des restructurations qui ont impactées les deux unités opérationnelles dédiées à la vidéo et aux réseaux (networks) dans le but d'améliorer ses chances d'atteindre les objectifs stratégiques que la société s'est fixée. Au cours du dernier exercice, les résultats financiers de la société étaient grosso modo dans la même ligne que ceux de l'exercice d'avant. Par contre le résultat net qui avait été positivement affecté par des événements exceptionnels en 2017 est en deçà de celui de l'exercice précédent.

Le Président exprime sa conviction que la stratégie poursuivie par la société permettra à celle-ci de se maintenir sur orbite dans un environnement industriel et commercial qui restera difficile.

Par ailleurs, il remercie au nom du Conseil d'Administration, et en son nom personnel, les membres du Comité Exécutif ainsi que l'ensemble du personnel du groupe pour leurs efforts, leur professionnalisme, leur persévérance et leur détermination à travailler pour le bien de SES dans un environnement difficile pour le secteur.

Avant de donner la parole à l'audience pour poser des questions sur le rapport d'activités du conseil d'administration, le Président signale que la société a reçu des questions écrites de la part d'Investas, représentée par son président M. Jean Medernach, et de Monsieur André de Barsy. Le Directeur Général et le Directeur Financier tenteront de répondre à ces questions dans leurs interventions respectives.

Le Président confirme encore qu'au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration n'a pas été confronté à un conflit d'intérêt d'un de ses administrateurs.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2018 et perspectives

Le Directeur Général, Monsieur Steve Collar décrit les principaux développements de la société pendant l'année 2018 et les perspectives.

L'année 2018 était une année à forte performance. Atteignant EUR 2.010,3 millions, les revenus des activités sous-jacentes sont en progression de 1.9%, ceux du pôle d'activité réseaux étant en progression de 15.8%. Les résultats financiers ont répondu aux attentes, voire les ont dépassés. Les discussions pour trouver une solution pour la réattribution de certaines fréquences en bande-C aux Etats-Unis qui serait soutenue par le marché sont en bonne voie.

Même si les revenus du pôle vidéo sont en baisse, la société a signé quelques contrats importants dans ce domaine au cours du dernier exercice. Les revenus du pôle réseaux par contre se sont développés mieux que prévus.

La société continue sa transformation dans un marché en pleine transformation apportant des solutions taillées sur mesure à ses clients.

Le Directeur Général donne plus de précisions sur deux initiatives spécifiques : (i) le projet O3b mPOWER qui offrira une flexibilité inconnue jusqu'ici à SES et qui lui permettra une intégration intelligente de réseaux terrestres avec les réseaux satellitaires en moyenne orbite et en orbite géostationnaire ; et (ii) les discussions sur la bande C aux Etats-Unis qui, si elle est couronnée de succès apportera des bénéfices importants aux membres de l'alliance formée pour l'occasion tout en offrant une solution qui permettra au marché un déploiement rapide d'un réseau 5G.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général, Président du Comité Exécutif.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2018

Le président donne la parole au Directeur Financier, Monsieur Andrew Browne pour expliquer et commenter les résultats financiers de l'année 2018.

Le Directeur Financier confirme que la société a atteint ou dépassé les résultats prévisionnels pour 2018. Il donne plus de précisions sur les chiffres clés que sont : (i) les revenus de la société tels que publiés sont en baisse de 1,2% ; (ii) à périmètre comparable et taux de change constants les revenus ont augmenté de 1,7% et EBITDA a baissé de 2,6% ; (iii) la marge d'EBITDA à périmètre comparable est de 62,5% (contre 65,1% en 2017) ; (iv) Bénéfice net de EUR 292,4 million en baisse surtout dû à des dépréciations sur certains satellites et sur le goodwill de MX1 (v) le cash-flow avant financement et acquisitions est en hausse de 14.4%; et (vi) le taux d'endettement net/EBITDA est de 3,29 fois

Les résultats prévisionnels ont été revus en légère baisse pour refléter une prudence accrue dans les projections des revenus venant du pôle d'activités vidéo.

Même si les investissements en capital sont en recul, la société continue à investir dans sa croissance.

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le dividende à 0,80 EUR par action A.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions sur les deux rapports des points 4 et 5 de l'agenda. Ainsi le Directeur Général et le Président répondant à des questions sur: (i) les risques de dépréciations supplémentaires du goodwill de MX1; (ii) l'impact potentiel des discussions sur la bande C aux Etats-Unis sur le cours de bourse et le délai dans lequel la société pourrait toucher d'éventuels revenus.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Monsieur Gilles Vanderweyen fournit des explications sur le rapport du réviseur d'entreprises, donnant des précisions sur la portée de l'audit et sur son contenu. Il précise aussi les matières clés auditées au cours de l'exercice 2018 et confirme que PwC a émis son rapport sans y apporter de qualification, tant pour les comptes consolidés que pour les comptes de la société SES S.A. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2018 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2018

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2018.

Le Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 26 février 2019.

Avec 564.635.798 voix, contre 1.196.861 et 917,764 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2018.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2018 et transfert entre comptes de réserve

Le Président invite l'Assemblée à se référer au tableau inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2018 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net non-consolidé de 1.172.342.172,43 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif aux points 1 à 5 et d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué aux points A à D dans le même document et notamment de transférer la somme de 802.322.426,43 EUR vers les réserves libres. Après ce transfert, le montant des réserves libres sera de 2.180.488.468,74 EUR. L'assemblée note que ce montant contient des réserves cumulées de EUR 93.4 million, liées aux titres auto-détenus par la société et que ce montant ne peut

802 H M

être distribué.

Il résulte de cette décision le paiement d'un dividende brut de 0,80 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,32 EUR par action de la catégorie B correspondant à un montant total de 368.119.296,00 EUR. Le dividende proposé est identique au dividende voté à l'occasion de l'Assemblée de l'année dernière.

Avec 565.816.536 voix, contre 127.378 et 806.509 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2018.

9. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec l'article 461-7 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 562.430.877 voix, contre 482.168 et 3.837.378 abstentions.

10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2019 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 561.790.297 voix, contre 1.256.762 et 3.703.364 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2019 et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 2.053.946 EUR pour l'année 2019, en baisse par rapport à l'exercice 2018.

11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 20 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 10 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 5 EUR, et le maximum proposé est de 25 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est-à-dire que le minimum est de 2 EUR et le maximum de 10 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 562.972.395 voix contre 407.408 et 3.370.620 abstentions.

12. Fixation du nombre d'administrateurs

Compte tenu de la démission de Monsieur Marc Beuls, il est proposé à l'Assemblée de réduire le nombre d'administrateurs de 15 à 14.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 564.771.455 voix, contre 1.186.359 et 792.609 abstentions.

7
B2
M

13. Nomination de cinq administrateurs pour une durée de trois ans

Le Président explique que les actionnaires sont invités à élire 5 administrateurs, 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 1 administrateur représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans.

Les cinq candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts pour un mandat de trois ans sont : Romain Bausch, Victor Casier, Tsega Gebreyes et François Tesch pour les actionnaires de la catégorie A ainsi que Françoise Thoma pour les actionnaires de la catégorie B. Les notices biographiques des candidats proposés ont été envoyées aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Si l'Assemblée élit les cinq candidats proposés, le Conseil d'Administration sera composé de quatre femmes et de 10 hommes et comportera sept administrateurs indépendants et sept administrateurs non-indépendants. Le Président invite les cinq candidats à se présenter à l'Assemblée.

Avec 444.845.704 voix, contre 121.116.513 et 788.206 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Romain Bausch pour un mandat de trois ans.

Avec 564.683.185 voix, contre 1.274.129 et 793.109 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Victor Casier pour un mandat de trois ans.

Avec 556.936.139 voix, contre 9.019.574 et 794.710 abstentions, l'Assemblée élit Madame Tsega Gebreyes pour un mandat de trois ans.

Avec 456.139.590 voix, contre 106.996.224 et 3.614.609 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur François Tesch pour un mandat de trois ans.

Avec 461.231.732 voix, contre 104.156.595 et 1.362.096 abstentions, l'Assemblée élit Madame Françoise Thoma pour un mandat de trois ans.

14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation. Il explique que la rémunération proposée reste identique par rapport à celle approuvée l'année dernière

Avec 562.563.780 voix, contre 93.270 et 4.093.373 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

15. Divers

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 35.

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2019, signé conformément à l'article 26 des statuts de la société par le Bureau de l'Assemblée:



Romain BAUSCH
Président



Pierre MARGUE
Secrétaire



Mathis PROST
Scrutateur



Béatrice RIGUIDEL
Scrutateur